

## LES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

L'école québécoise fonctionne avec le développement de compétences transversales en plus des compétences disciplinaires acquises avec les différentes matières. L'activité de partage d'expériences peut aussi s'inscrire dans le cadre de l'acquisition de ces compétences génériques.

### 9 COMPÉTENCES REGROUPÉES EN 4 ORDRES :

- **ordre intellectuel :**  
exploiter l'information; résoudre des problèmes; exercer son jugement critique; mettre en œuvre sa pensée créatrice;
- **ordre méthodologique :**  
se donner des méthodes de travail efficaces; exploiter les technologies de l'information et de la communication;
- **ordre personnel et social :**  
actualiser son potentiel; coopérer;
- **ordre de la communication :**  
communiquer de façon appropriée.

Pour en savoir plus sur le programme de formation de l'école québécoise, consultez le tableau de synthèse de la progression des apprentissages au primaire et préscolaire ainsi que le [programme secondaire](#).

